

CRITÈRES OBLIGATOIRES D'ÉVALUATION

1.1 Évaluation de la proposition

1. Critères obligatoires (CO)

Pour être conformes et être considérés plus avant dans l'évaluation, les Entrepreneurs doivent répondre aux critères obligatoires suivants :

Référence	Description	Réalisé?	Référence croisée à la proposition
CO1	L'Entrepreneur doit démontrer une preuve de la couverture d'assurance maximale actuellement en vigueur : 1. Assurance responsabilité civile générale complète et assurance responsabilité civile pour les véhicules et équipements	Oui/Non	
CO2	L'entrepreneur doit démontrer qu'il a eu cinq (5) années consécutives d'expérience au cours des sept (7) dernières années dans la prestation des services décrits dans l'énoncé des travaux figurant à l'annexe A pour de grands sites institutionnels et/ou commerciaux comportant de nombreuses installations polyvalentes de tailles diverses.	Oui/Non	
CO3	L'Entrepreneur doit soumettre une liste identifiant les équipements qui seront disponibles pour exécuter le Contrat. Certains services requis pour ce Contrat reposent sur une flotte d'équipements spécialisés qui doivent être transportés dans un délai réduit.	Oui/Non	
CO4	L'Entrepreneur doit soumettre le document de Désignation de l'Entrepreneur complété figurant à l'Annexe E	Oui/Non	